



Tableau de Jacques Rose

Pessac Bourg

Feuille d'info n°52

Automne-hiver 2018

Syndicat de quartier

Chères voisines et chers voisins du bourg ,

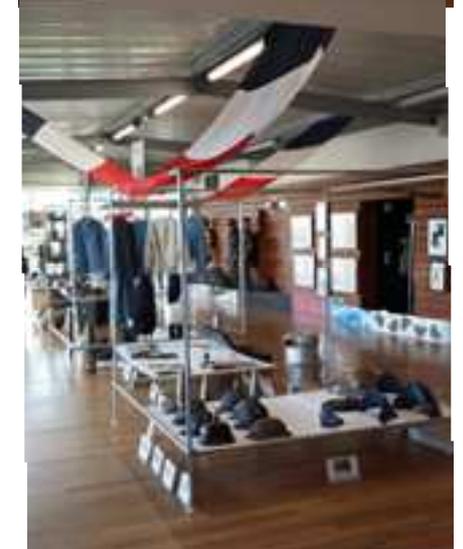
Cette feuille d'info paraît alors que l'on célèbre le centenaire de l'armistice de 1918 . Les expositions, les conférences, les manifestations devant le monument aux morts ont commémoré la victoire de nos armées et nous ont fait revivre cette tranche d'histoire dramatique qui a ensanglanté notre pays et le monde entier . Ci-contre quelques photos de la remarquable exposition présentée au centre Jean-Eustache (initiative du Colonel Patrick Chavarot) . Nous saluons la participation des élèves de nos écoles : Il est primordial que nos enfants n'oublient pas.



2018 , le Bourg de Pessac n'est plus le village de nos poilus ...le temps accomplit son Œuvre et la vie continue...

De nombreux et importants chantiers y sont en cours et d'autres vont s'ouvrir :

La requalification de la rue Chateaubriand termine la phase de la concertation dont nous rendons compte succinctement . L'aménagement de l'îlot 8 va transformer l'entrée Est du Bourg (nous en redirons quelques mots) . L'aménagement de l'ancien stade Jean Cordier avance . La construction du Clos Dulout , face au terminus du tram , est annoncée (bâtiment à usage de bureaux et de logements R+2+Attique, hauteur 14,21m) . En ce moment l'immeuble de la rue Mandela sort de terre . L'habitat participatif (carrefour Gambetta/Pasteur) est au point mort, (voir notre N°49) . La première pierre de la future maison des Associations a été posée et les travaux d'aménagements ont débuté ...donc « le bâtiment va » dans le Bourg !



Sommaire

- Requalification de la rue Chateaubriand
- L'îlot 8
- Le Clos Dulout
- La maison des associations
- L'ancien stade Jean-Cordier
- Quelques événements

Notre Maison de quartier



28 Avenue Roger Cohé

PROJET DE L'ÎLOT 8

Entrée de ville, côté est,
(en venant de Bordeaux
par l'avenue Jean-Jaurès)



Architecte de l'ensemble du bâti: Martin DUPLANTIER — Architecte paysagiste : Anouck DEBARRE

Aujourd'hui ((18-10-2018) des herbes folles :

Nous avons déjà présenté à plusieurs reprises **le projet de l'îlot 8** (plan ci-dessus) notamment dans les n° 49 et suivants. Nous nous permettons de l'évoquer de nouveau afin qu'il ne quitte pas votre mémoire ; oui, il est toujours vivant et sa gestation se poursuit normalement, semble-t-il . On peut comprendre votre inquiétude car à ce jour (et depuis de longs mois) l'îlot 8 ressemble plutôt à un îlot désert abandonné aux mauvaises herbes. Vous commencez à désespérer ...comme entrée de ville vous attendiez mieux . Rassurez-vous, aux dernières nouvelles les travaux devraient débuter avant la fin de cette année . La dépollution du terrain qu'occupait la station service de « M. Culasse » se poursuit sous sa bâche noire ; c'est une opération indispensable mais très longue .

Petit rappel du projet :

Superficie de l'îlot ~ 5000 m² . 188 logements (*voir les affectations sur le plan ci-dessus*)- 130 places de stationnement souterrain sous deux bâtiments avec une seule entrée rue Louis-Laugaa ; 62 places pour les 42 logements en accession à la propriété - Des jardins sur les toits . Une place intérieure arborée et traversante.

Le cœur de l'îlot serait ouvert et traversant de l'avenue Jean-Jaurès à la rue Louis-Laugaa.

Le public pourrait, en principe, y accéder dans la journée.

Le majestueux platane de l'entrée, côté avenue Jean-Jaurès, sera conservé.

La végétation virtuelle représentée dans les plans est particulièrement fournie et attrayante . Il faudra patienter pour voir la réalité.



((Est-ce un aperçu du travail que nous laissons aux générations futures quand elles devront poursuivre ainsi la dépollution de la planète ? Elle a été empoisonnée par les produits fossiles que nous exhumons inconsidérément de ses entrailles!! ...Mais ce sera probablement mission impossible ; alors la nature s'en chargera et sans doute le fera-t-elle brutalement . Bon courage !))

A la place de ces herbes folles (photos ci-dessus) il y aura bientôt ceci :



Attendez-vous à un grand bouleversement de la voirie à l'entrée Est du Bourg ...

REQUALIFICATION DE LA RUE CHATEAUBRIAND

Cette requalification était souhaitée par notre syndicat de quartier car il vient en complémentarité du projet de l'îlot 8 entrée de ville .

Petit rappel : Cette voie avait été créée sur l'emplacement de l'ancienne gendarmerie , face à l'avenue du Casino , et devait faire partie de la fameuse « voie des mairies » , incongruité du tout-voiture. Le pont-rail venait remplacer le passage à niveau du centre-ville définitivement fermé.

Quels sont les objectifs déclarés de Bordeaux Métropole ? (extraits du compte rendu de la séance)

- « -Réduire la part de la voirie dévolue aux véhicules motorisés .
- Sécuriser les modes doux (piétons et vélos) sur tout le linéaire.
- Créer une entrée de ville apaisée ».

Pour atteindre ces objectifs il est proposé dans le nouvel aménagement (en très résumé):

- La réduction de la chaussée de moitié en emprise à une voie par sens;
- La création d'un giratoire urbain non franchissable au carrefour des rues Laugaa et Chateaubriand;
- Création d'un giratoire urbain non franchissable au carrefour des avenues Desbats, Gradignan, Chateaubriand et Place du Cardinal;

Côté Ouest:

Création d'un trottoir conforme;
Les voies transversales Lamartine et Béranger seront confirmées en entrées et sorties en tourne à droite uniquement;

Côté Est:

Création d'un trottoir conforme;
Création d'une piste cyclable bi-directionnelle (hors chaussée)
Création d'un large espace végétalisé le long de la voie;
Les voies transversales Lamartine et Béranger seront confirmées en entrées et sorties en tourne à droite uniquement et traitées en demi-plateaux surélevés pour casser la vitesse;
Les bus urbains TBM lignes 35,44 et 87 : maintien et regroupement des arrêts de bus en face à face. »

Nos propositions :

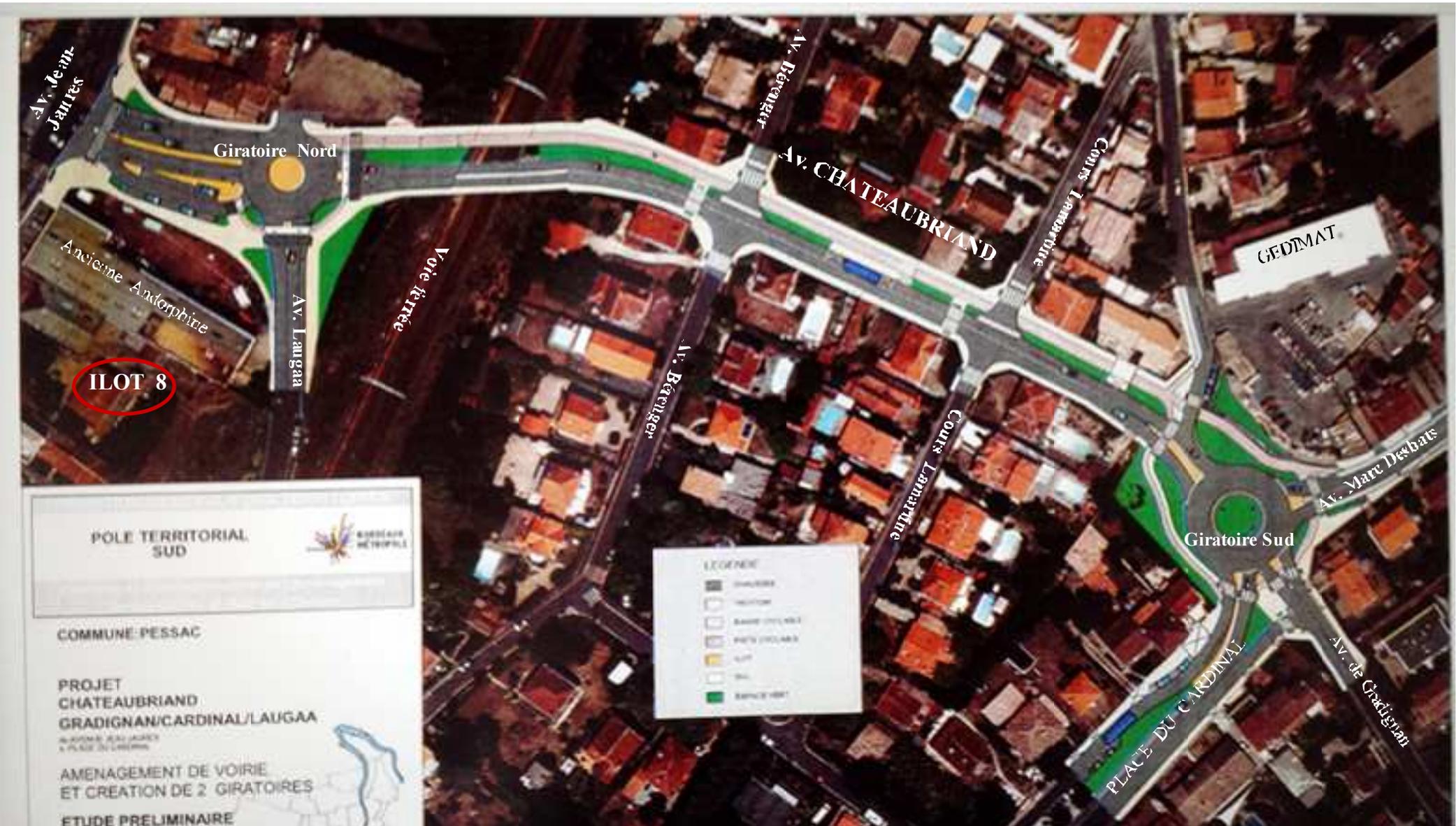
A défaut d'arbres- l'idéal étant les deux- planter des haies, par exemple, pour séparer les trafics de piétons et de vélos le long des voiries pour créer un effet de paroi, facteur de réduction de vitesse.

Franchissement en deux temps des voiries pour les piétons et les vélos avec des îlots centraux protégés (en « olives » pour réduire encore la vitesse)

Prendre en compte, dans la mesure du possible, en les hiérarchisant, les problèmes éventuels des riverains.

Voici quelques remarques des habitants participant à la réunion de présentation (11-09-2018)

- La voie circulée au lieu d'être centrale est basculée du côté Est faisant ainsi passer les véhicules très près des habitations aggravant par là les nuisances (vibrations, bruit, pollution...).
- La mise à une voie rend difficile et dangereuse la sortie des voitures des propriétés riveraines si le trottoir n'est pas assez large pour permettre l'attente dans la dépression charretière avant de s'intégrer dans la circulation.
- Le manque de visibilité à la sortie de la rue Lamartine due au virage sous le pont de la rue Chateaubriand : la mise à une voie côté Est aggrave ce défaut rendant cette sortie plus dangereuse .
- On craint une remontée de file au niveau de la Place Cardinal lorsqu'on va se heurter au giratoire Sud.
- Suggestions de quelques riverains concernant les liaisons piétonnes : traverser la rue Chateaubriand en deux fois avec îlot central . Eloigner les passages piétons des ronds points et les protéger par des barrières adaptées sur les trottoirs .
- Il y a risque de blocage des ronds points en cas d'affluence de piétons .-
- Des remarques concernant les liaisons cyclables , notamment le partage des passages piétons avec les cyclistes au niveau des traversées de voies ; des conflits en perspective.



POLE TERRITORIAL SUD



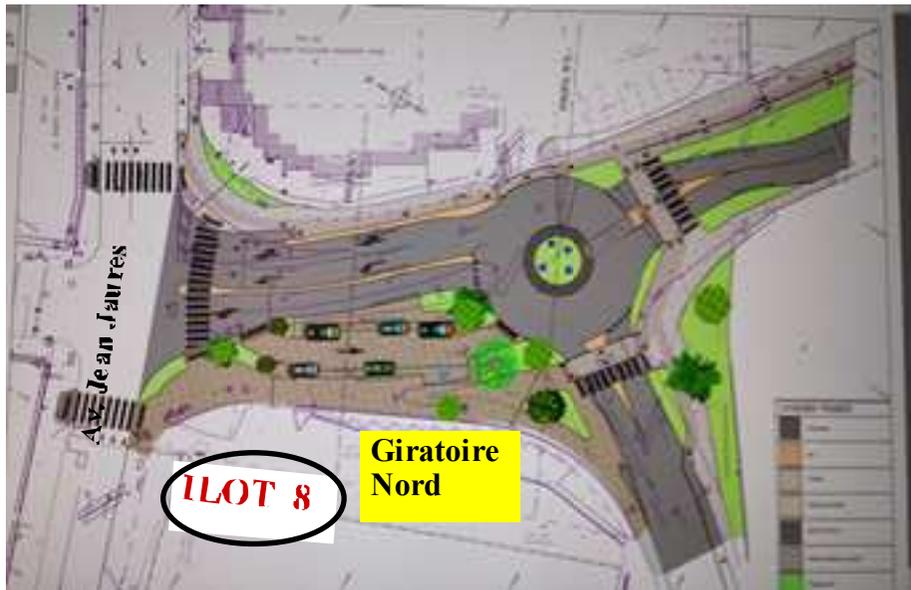
COMMUNE: PESSAC

PROJET CHATEAUBRIAND GRADIGNAN/CARDINAL/LAUGAA
 MAIRIE DE PESSAC & PLACE DU CARDINAL

AMENAGEMENT DE VOIRIE ET CREATION DE 2 GIRATOIRES
 ETUDE PRELIMINAIRE

LEGENDE

[Symbol]	CHAUSSÉE
[Symbol]	VIAIRIE
[Symbol]	BANDS D'ÉCLAIRAGE
[Symbol]	PAYS D'ÉCLAIRAGE
[Symbol]	PLAQUE
[Symbol]	ESPACE VERT



Aux remarques des riverains (page précédente) voici , très succinctement, les principales réponses apportées par les représentants de Bordeaux Métropole :

Cette voie connaît en effet une très forte affluence aux heures de pointe et l'aménagement prévu semble nécessaire pour fluidifier la circulation .

Le côté Est de la chaussée a été réservé, sur toute sa longueur, pour les piétons, les cyclistes et un espace paysagé (en vert sur le plan) . C'est de ce côté que les piétons et les cyclistes seraient les plus nombreux et que se rejoindraient les itinéraires cycles. Quant aux nuisances dues à la proximité de la circulation côté ouest elles seraient atténuées, ou pas aggravées, grâce au ralentissement de la circulation due à la nouvelle configuration à une voie .

Concernant les riverains du côté Est qui craignent que les accès dans leurs propriétés soient rendus difficiles à cause de l'étroitesse des trottoirs, ils feront l'objet d'examen au cas par cas.

La dangerosité présentée à la sortie du cours Lamartine lors du tourne à droite serait atténuée par la réduction de la vitesse entraînée par la mise à une voie (notamment au niveau de la courbe, à la sortie du pont).

L'installation d'un miroir, évoquée par une riveraine, est interdite sur le domaine public.

Les risques de blocage au niveau du giratoire Sud « sont en théorie faibles selon les modélisations de trafic effectuées en amont. »

Quant aux îlots refuges pour les passages piétons ils impliqueraient des brisures d'axe sur la voie ce qui présenterait ici des risques d'accidents . Là encore on compte sur l'effet modérateur de vitesse de la voie unique.

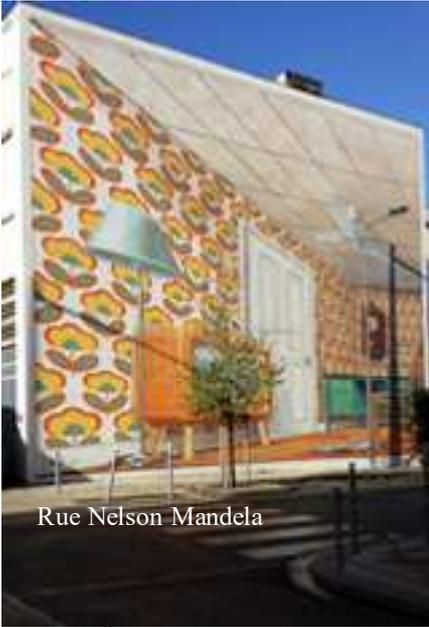
Il est prévu des logos au sol pour guider les cyclistes lors de la traversée du parvis devant l'îlot 8.

Un riverain s'aventure dans la « mal-pensance » ... échappera-t-il à la guillotine ?

-Ce riverain dénonce un parti pris stupéfiant de la part des décideurs : le refus d'aménager des refuges (ou « zones d'évitement ») pour les bus même lorsque l'emprise de la voie le permettrait , comme ici . (Notons que 3 lignes desservent cette voie Chateaubriand .)

Des personnes se risquent à commenter, hors assemblée, ce soi-disant parti pris, en se référant à leur expérience quotidienne acquise sur les autres voies de l'agglomération : à chaque arrêt d'un bus la circulation est bloquée ce qui génère une consommation accrue de carburant, une pollution plus importante (fumées, bruit, particules fines des freins...) et, plus grave encore, de l'énervement venant s'ajouter à l'énervement généré par les bouchons quotidiens de la rocade que l'on vient de quitter...toutes ces nuisances au motif surréaliste de dissuader la population d'utiliser la voiture . Trop c'est trop ! clament-ils . « Pourquoi tant de haine ? » Les arguments leur semblent tellement éloignés de la réalité et même de l'écologie ! « Mettre le paquet » sur la recherche d'une énergie propre pour faire tourner nos moteurs , là est certainement l'urgence . Mais, en attendant, est-il raisonnable d'accabler l'automobiliste éloigné de son lieu de travail et/ou des transports en commun, en piégeant son trajet par des embûches trop nombreuses qui ruinent ses nerfs , son dos et son portefeuille ?

Quelques contraintes sont indispensables dans l'intérêt général, certes, mais avec un peu de retenue et de bon sens , s'il en reste ...



Rue Nelson Mandela

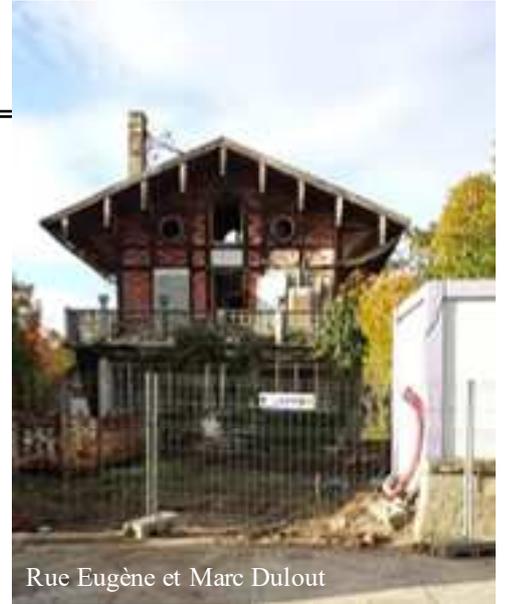
Un artiste dans la rue

Rue Nelson-Mandela, on entre sans frapper... Œuvre de Léon Keer dans le cadre des Vibrations urbaines. Sur une façade de 15m

de haut, trompe-l'œil impressionnant !

La future Maison des Associations

Une bonne nouvelle: rue Eugène et Marc Dulout, les travaux de réhabilitation et d'extension ont débuté mettant fin à une situation qui dure depuis plusieurs années. L'important maintenant est ce que l'on mettra dedans. Or la période actuelle de préfiguration de cette future Maison nous donne de sérieuses inquiétudes du fait de multiples et graves dysfonctionnements.



Rue Eugène et Marc Dulout

EVENEMENTS

samedi 22 septembre 2018
Le soleil brillait, la température était clémente, pourtant, comment s'imaginer, en admirant tous ces objets que l'automne venait d'arriver. Ce samedi 22 septembre, le **Marché des artisans** et des créateurs égayait les 2 places centrales de Pessac-Bourg. Les chalands déambulaient au milieu des bulles roses, des oiseaux miniatures, des doudous, de la laine mohair, des attrape-rêves et d'une foultitude de créations diverses (bijoux, lampes, vêtements, porcelaines...) à la recherche de l'objet insolite. Belle animation.



dimanche 23 septembre 2018
En ce dimanche notre **vide-greniers** a été, encore une fois, une belle réussite, accompagnée en ce début d'automne par une température quasi-estivale agrémentée d'un petit vent rafraîchissant. Cette photo témoigne de ce succès qui n'est plus à démontrer.

LE PROJET JEAN-CORDIER

Que se passe-t-il derrière ce long voile noir qui cache l'ancien stade Jean-Cordier ? Les curieux qui ont jeté un regard pardessus ont remarqué que les bouquets d'arbres qui garnissaient le fond du terrain ont disparu : on a aussi entendu le bruit des engins qui pratiquaient les fouilles archéologiques ... ont-ils trouvé des trésors ? Des ballons du SPUC fossilisés ? On vous tiendra au courant si l'information nous parvient .

Peut-être les habitants des immeubles d'en face (dit les « séchoirs à tabac » familiers des lot-et-garonnais) en savent-ils plus que nous sur l'avancement des travaux . Ils auraient la chance , en effet, de pouvoir regarder le chantier sans avoir à ouvrir leurs volets déginglés puisque , d'après les dires de certains, ils ne peuvent plus les fermer . D'autres, plus malchanceux, ne peuvent même pas les ouvrir ...*mais, peut-être, a-t-on déjà remédié à tout cela et à toutes les autres anomalies ...*

Ci-après , un peu d'Histoire avec Janine :

Le stade Jean CORDIER :

Il a fonctionné vers 1935 ; il comportait deux terrains de football. C'est le Stade Pessacais, appelé SPUC en 1950, qui s'y entraînait et y organisait des rencontres. Puis le SPUC rejoint les terrains de Bellegrave où se trouve également son siège social en 1990. Le stade Jean Cordier a été utilisé jusqu'à la fin des années 1990/début 2000 (entraînements scolaires, matches amicaux...).

(source : M. Cassou, ancien du SPUC)



Stade pessacais au stade Jean Cordier-vers 1935 (à droite, le Dr Marcade)

Qui était Jean CORDIER ?

Né en 1894, il est l'un des 3 fils de Désiré CORDIER, lorrain d'origine, fondateur de l'une des plus importantes maisons de négoce de vins sur la place de Bordeaux. Il est conseiller général de la Gironde et habite le château Fanning-Lafontaine (siège social de la Société Cordier).

Il est élu maire de Pessac en mai 1925, à l'âge de 31 ans, succédant à Hermann LEMOINE, malade (ce qui avait entraîné une gestion désordonnée des affaires municipales). Il confirme ses promesses de campagne en déléguant une partie de ses pouvoirs à ses adjoints, tout en gardant la possibilité de connaître toutes les affaires. En juin 1925, il crée le poste de secrétaire de mairie ainsi que celui d'appariteur.

Il décède à l'âge de 34 ans, le jour de Noël, semble-t-il de mort naturelle mais les circonstances avaient donné lieu à des rumeurs non confirmées (journal « le Petit Parisien » du 28.12.1928)

C'est le Docteur MARCADE qui lui succède pendant quelques mois puis c'est son frère, Georges CORDIER qui sera maire de mai 1929 à mai 1935.

(source : résumé de « Vieux papiers en Aquitaine »)



Nous ne l'oublions pas ...

Claude DUMAS, ancien membre du bureau de notre association , nous a quittés à l'âge de 96 ans. Nous avons tous en mémoire son dévouement, sa gentillesse et son humour. Il s'était occupé du club belote. Nous accompagnons son épouse dans son chagrin et l'assurons de notre plus chaleureuse sympathie .

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE D'HONNEUR:

Micheline HONTABAT

PRÉSIDENT

et délégué à la Fédération :

Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51

VICE-PRÉSIDENTS:

Bernard ROSE 06 86 98 30 51

Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38

Christiane ROUSSEAU-SIMON 0556460361

SECRETAIRES:

Armelle THULLIER 06 34 30 39 43

Jacqueline JACOB 05 56 45 36 81

TRESORIERE:

Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38

Adjte: Marie-Jo.PEYRAS 06 61 93 76 59

Commission socio-culturelle:

Chr.ROUSSEAU-SIMON 05 56 46 03 61

Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38

Jacqueline JACOB 05 56 45 36 81

Marie-Josée PEYRAS 06 61 93 76 59

Christel CHAINEAUD 06 79 58 81 84

Commission urbanisme

Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51

Roger COUSINET 05 56 17 75 72

Jean-Paul TIRLOY 06 83 33 34 97

Armelle THULLIER 06 34 30 39 43

Lionel KLOTZ 06 62 92 71 52

René CANCIAN 05 56 45 75 63

André VANTHOMME 05 47 33 66 34

Comité de rédaction du journal

René CANCIAN 05 56 45 75 63

Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51

Janine BOUSQUET 05 56 45 88 17

Bernard ROSE 06 86 98 30 51

Gilbert GONZALEZ 06 65 76 94 76

VERIFICATEURS DES COMPTES:

M. BIOT, M. L'HARIDON

RECAPITULATION DES ACTIVITES

Activités hebdomadaires :

Scrabble traditionnel: lundi et vendredi à 14h - salle de quartier,
28 avenue Roger Cohé Contacter Mme Merle 05 56 45 68 51

Scrabble duplicate: Mardi et jeudi à 13h30 à 18h- salle Léon Blum
Contacter Mme Lepic 06 84 03 58 53

Patchwork : Tous les jeudis à 14h , sauf le 3e jeudi de 10h à 17h
- salle de Quartier, 28 Av. R.Cohé
Contacter Mme Juhel 05 56 36 21 68
Mme Mazeau 05 56 15 32 88

Tarot: Mardi à 14 h
Vendredi soir à partir de 21h- salle de quartier,
28 Av. Roger Cohé
Contacter Mme Lasfargues 06 47 63 19 10
Marylène 06 61 86 28 53
Richard 06 07 52 82 94

Tricot Tous les mardis - salle Poujeau, mail Mendes France - de
13h45 à 17h30
Contacter Mme Rousseau-Simon 05 56 46 03 61

Bridge Mercredi à 14h30 , salle de quartier, 28 Avenue Roger Cohé
Contacter M. Gaudonnet

Evènements 2018:

VIDE-GRENIERS: 15 avril , 10 juin , 1er juillet , 23 septembre .
(Contacter SYLVIE 06 72 43 90 38)

GOUTER :le samedi 2 juin **L'ASSEMBLEE GENERALE** : Le 3 mars

*Vous trouverez les feuilles d'info EN COULEURS dans notre site internet:
WWW.federation-quartiers-pessac.com
Cliquer sur « quartiers » puis sur « pessac-bourg » puis sur « Journal d'informations »*

ACTIVITES:

SCRABBLE CLASSIQUE:

Mme MERLE 05 56 45 68 51

SCRABBLE DUPLI CATE

Mme LEPIC 06 84 03 58 53

PATCHWORK:

Mme JUHEL 05 56 36 21 68

Mme MAZEAU 05 56 15 32 88

VIDE-GRENIERS

Sylvie 06 72 43 90 38

BELOTE:

TAROT:

Mme LASFARGUES 06 47 63 19 10

TRICOT:

Christiane ROUSSEAU-SIMON

05 56 46 03 61

BRIDGE

M. GAUDONNET

BOITE AUX LETTRES:

28, Av. Roger Cohé

Tél.: 05 33 48 52 42

INTERNET:

www.federation-quartiers-

pessac.com

« Fédération » → « quartiers » →

« pessac-bourg »

ADRESSE ELECTRONIQUE:

quartier.pessac-

bourg@laposte.net

QU'EST-CE QUE LE SYNDICAT DE QUARTIER ?

Rappelons que notre association est ouverte à tous les habitants de Pessac centre. Elle est composée de bénévoles et œuvre dans l'intérêt des habitants auprès des administrations en participant à toutes les réunions de concertations qu'elles organisent, en soutenant certains dossiers, en répercutant les demandes et les suggestions des adhérents. Elle organise un certain nombre d'activités de loisirs (voir ci-dessus) et de manifestations (vide-

greniers, etc). Elle dispose d'une boîte aux lettres postale sur la façade de la maison de quartier, 28 avenue Roger Cohé, et d'une boîte électronique (quartier.pessac-bourg@laposte.net) pour recevoir le courrier des habitants.

Il est de l'intérêt de tous que le nombre d'adhérents soit le plus important possible ... n'hésitez pas à nous rejoindre, merci !

Le Président

À découper ou à copier et à joindre au chèque:

ANNEE 2018

ADHESION OU RENOUVELLEMENT (chèque de 10 Euros à l'ordre du Syndicat de quartier de Pessac-Bourg, à envoyer (ou à placer directement dans la boîte aux lettres) à « Monsieur le Président du Syndicat de Quartier, 28 avenue Roger Cohé, 33600 PESSAC »)

J'adhère

Je renouvelle mon adhésion

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

N° TEL.:

-

-

-

ADRESSE COURRIEL: